

Rapport de l'Assemblée Générale de la SACEM Luxembourg s.c., du 3 mai 2017.

La 14^{ème} édition de l'assemblée générale de la SACEM Luxembourg s.c., s'est tenue le 3 mai 2017 dans les locaux de la SACEM Luxembourg à 76-78, rue de Merl L-2146 Luxembourg.

Durant cette assemblée, le gérant de la Société, M Nickts Marc, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2016, dans laquelle la société affiche un résultat positif et qui confirme pour la treizième année consécutive l'augmentation du montant des collectes qui dépasse pour la première fois la barre des 4 millions d'euros.

Affichant un bilan positif avec une augmentation de 8 % par rapport à 2015, la société peut annoncer une collecte directe de 4.304.978 €.

Cette collecte prend en compte les droits d'auteurs perçus au Luxembourg pour des diffusions et reproductions des œuvres du répertoire SACEM Luxembourg et des répertoires des gestions collectives avec lesquelles la société a des accords de réciprocité. Les secteurs d'action, très diversifiés, de la SACEM Luxembourg varient de la HORESCA aux bals et concerts, en passant par le paysage radiophonique et télévisé.

Cette croissance s'explique avant tout par le fait que le Luxembourg a atteint une excellente renommée internationale grâce à des concerts de hauts niveaux et de très bonne qualité.

Le volet concert à lui seul, a permis une collecte de 696 000 €, ce qui signifie une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente.

On constate aussi une évolution intéressante dans la programmation de musique classique, respectivement musique contemporaine, dont la collecte a augmenté de 21 % par rapport à 2015.

Pour l'année 2016, la SACEM Luxembourg a autorisé, plus de 2 151 concerts et 1 400 événements occasionnels, comptant actuellement +- 7000 clients au Luxembourg et représente des centaines de milliers d'auteurs/compositeurs internationaux dans la gestion collective de leurs droits.

Le dossier câble pour lequel la SACEM Luxembourg gère le répertoire de plusieurs titulaires de droits (Sociétés d'auteurs, ALGOA et radiodiffuseurs), connaît de nouveau une croissance positive.

Au cours des dernières années on remarque des fermetures d'établissements dans le secteur HORESCA, dont la conséquence est une baisse de revenue pour 2016.

D'autre part, de plus en plus de cafés proposent une programmation de musique spécifique, on parle ici également de „bar à musique“, ce qui engendre une croissance du montant des collectes.

Au total, le volet des droits généraux nous a permis une collecte de 1 680 000€.

En 2016, la SACEM Luxembourg a réparti 1.205.000 € de droits d'auteur à pas moins de 429 sociétaires, montrant que le répertoire de la SACEM Luxembourg est un registre vivant qui est largement diffusé.

Comptant 948 sociétaires résidant au Luxembourg au 31 décembre 2016, la SACEM Luxembourg affiche une moyenne d'augmentation annuelle de plus de 50 membres.

Dans l'ensemble, 1221 nouvelles œuvres ont été déclarées dans la même année par les sociétaires, dont 854 via notre site internet et 367 sur support papier.

Le président de la commission consultative des ayants droits, Daniel Balthasar a présenté le rapport d'activité de la commission. La SACEM Luxembourg ensemble avec sa commission a soutenue 75 projets dans le cadre de son

action culturelle. Au-delà des discussions autour de l'action culturelle et de la création, la commission a également entamé des actions de sensibilisation au droit d'auteur et de la promotion du répertoire créé au Luxembourg.

La compilation « SACEM Luxembourg Vol.5 » a également été présentée lors de l'assemblée générale. Ce double CD gratuit, regroupe des œuvres musicales de projets soutenus par l'Action culturelle de la SACEM Luxembourg tout au long de l'année 2016. La SACEM Luxembourg a mis cette initiative en place, à l'aide de la commission des ayants-droit, dans le but de favoriser et de soutenir la création musicale au Luxembourg. En parallèle à cette initiative, l'accord, qui a été trouvé en 2015 avec la compagnie aérienne Luxair, pour intégrer les compilations SACEM au programme de divertissement proposé lors des vols long courrier de la compagnie, a été prolongé .

La « SACEM Session » a eu lieu pour la 3^{ème} année consécutive, le 28 septembre 2016 à la Kufa. L'événement permet au grand public de découvrir les différents champs d'action de la SACEM Luxembourg, regroupant les auteurs, compositeurs et éditeurs du Luxembourg et d'échanger sur des sujets les concernant et plus concrètement sur le droit d'auteur et ses enjeux, dans une ambiance conviviale.

Le président a aussi remercié tous ceux qui ont signé la pétition de « Make Internet Fair », une pétition lancée pour soutenir les créateurs pour leurs droits d'auteur sur internet.

Le site internet de la SACEM Luxembourg possède depuis l'année passée un système de vote en ligne qui a permis aux 429 membres, particulièrement à ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour participer à l'assemblée générale annuelle, de donner leurs avis sur le renouvellement de la commission des ayants-droits.

A l'occasion de cette assemblée générale ont également été votés les nouveaux membres de la commission des ayants-droits ainsi que leurs postes respectifs :

LABORIER David – Président • BENDER Maxime - Vice-président • KRIES Daniel – Secrétaire • BELARDI Paul • HECK Sacha • STOLTZ Charles • GATTI Tom • BOUMANS Ivan • STEPHANY Yves

L'assemblée s'est ensuite clôturée autour d'un cocktail durant lequel sociétaires et personnel de la SACEM Luxembourg ont pu discuter en toute sérénité.